

La Bourse de Paris se rapproche de son record historique

Les hauts et les bas du CAC 40

Évolution du CAC 40 et principales phases baissières depuis janvier 2000 (jusqu'au 12 août 2021) *



* Les % représentent la variation entre le point le plus haut et le plus bas au cours des phases baissières indiquées.

Source: investing.com















La <u>Bourse de Paris</u> poursuit sa hausse frénétique et se rapproche encore un peu plus de son niveau historique, atteint à la fin de l'année 2000 sous l'effet de la « bulle Internet » et de l'envolée des valeurs technologiques. En atteignant 6 857 points en clôture mercredi 11 août, le CAC 40 ne se situe plus qu'à une centaine de points de son record absolu du 4 septembre 2000, à 6 945 points.

Ces performances de l'indice phare de la place de Paris peuvent s'expliquer par une reprise plus rapide que prévue de la croissance en Asie, aux États-Unis et désormais en Europe. La majorité des grands groupes cotés en bourse ont vu leurs bénéfices exploser au premier semestre 2021, notamment dans l'industrie du luxe, qui a connu une reprise particulièrement spectaculaire. Toutefois, l'euphorie qui règne actuellement sur les marchés financiers ne doit pas faire oublier la possibilité d'une phase de rechute dans les semaines ou mois à venir, notamment dans un contexte où plusieurs risques et incertitudes planent toujours sur l'économie.

Notre graphique donne un aperçu de l'évolution du CAC 40 depuis janvier 2000 et de ses principales phases baissières survenues au cours des vingt dernières années. Bien qu'<u>inédites au vu de leur soudaineté</u>, avec une chute de 37 % en l'espace d'un mois seulement (entre le 19 février et le 18 mars 2020), les pertes engendrées par la crise du Covid-19 sont à l'heure actuelle beaucoup moins élevées que celles des autres krachs boursiers du XXIe siècle. Celui de 2001-2002 (bulle Internet, 11 septembre) avait vu le CAC 40 fondre de 65 % sur une période d'environ deux ans et demi, alors que la crise financière mondiale de 2007-2008 l'avait fait plonger de 59 % sur près de deux ans.

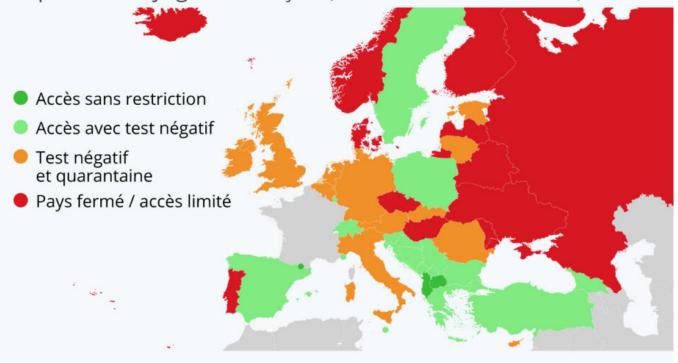
De Tristan Gaudiaut pour Stastista

Europe : état des lieux des restrictions de voyage



Europe : état des lieux des restrictions de voyage

Aperçu des pays selon les restrictions d'accès en vigueur pour les voyageurs français (en date du 10 mai 2021) *



* Voyages vers pays hors UE, Islande, Norvège, Suisse, Andorre et Monaco, pour la plupart soumis à motifs impérieux. Dans certains pays, les personnes vaccinées sont exemptes de restrictions. Suisse : quarantaine pour les voyageurs venant de 9 régions françaises.

Sources: diplomatie.gouv.fr, recherches Statista









La poursuite du déconfinement et l'approche de la période estivale laissent entrevoir aux Français la possibilité de voyager de nouveau à l'étranger. Si la plupart des déplacements en dehors de l'UE et de



quelques pays restent soumis à motifs impérieux, la majorité des frontières d'Europe sont actuellement ouvertes aux touristes hexagonaux, mais avec des restrictions.

En se basant sur les informations du site <u>France Diplomatie</u> et des dernières annonces publiées dans les médias, cette carte dresse un état des lieux des restrictions d'accès qui s'appliquent aux voyageurs français sur le Vieux Continent (en date du 10 mai 2021). Seuls trois États sont pour le moment ouverts sans restriction (Andorre, Albanie, Macédoine du Nord), tandis qu'une trentaine de pays accueillent les Français sous réserve de présenter un test PCR négatif, accompagné ou non d'une période d'isolement (de 10 jours dans la plupart des cas). En Suisse, le test est obligatoire, mais une disposition supplémentaire concerne les voyageurs provenant de 9 régions françaises, considérées « à risque », qui doivent observer une période de quarantaine. Les pays qui ferment totalement (ou presque) leurs frontières aux voyageurs français sont finalement assez rares. C'est le cas actuellement du Portugal, du Danemark, de la Norvège, de la Tchéquie, de la Hongrie ou encore de la Russie. Enfin, dans certains pays, comme en Grèce, Pologne, ou Danemark, on peut également noter que les restrictions indiquées ne s'appliquent plus aux personnes entièrement vaccinées contre le Covid-19.

De Tristan Gaudiaut pour Statista